

gne, les commandants des armées qui sans relâche traversaient le territoire de la Bresse, avec les ministres et au besoin avec le roi lui-même, pour en obtenir les adoucissements ou les dédommagements que la guerre de la Franche-Comté mettait chaque jour la ville et la province dans la nécessité de réclamer. Tel fut le rôle que Guichenon eut à remplir ; nous dirons plus tard comment il s'en acquitta. Cette guerre de la Franche-Comté autrement appelée *guerre de dix ans*, avait été provoquée par Richelieu, sous le prétexte que les Francs-Comtois, au mépris du traité de neutralité qui les liait à la France, avaient fourni des troupes à l'Empereur et donné asile à Charles, duc de Lorraine, que Louis XIII avait dépouillé de ses états, et auquel Besançon avait donné asile. En réalité, le mobile de cette guerre funeste était le désir d'enlever cette province à l'Espagne et de l'incorporer à la France. Dès l'année 1636 Henri de Bourbon, duc d'Enghien, y avait pénétré à la tête de 28 mille hommes, et était allé mettre le siège devant Dôle ; sur ces entrefaits le marquis de Thiange, gouverneur de Bresse, ayant reçu l'avis que le comte de Galas, qui commandait les Impériaux, s'approchait de la Bresse avec l'intention de s'emparer des principales places, s'était hâté de mettre Bourg en état de défense. A cet effet, il avait exigé de la province une fourniture de 3,000 palissades, 10,000 fascines, 15,000 corvées à bras et le charroi de 40,000 gazons. Par son ordre le syndic de Bourg avait enjoint aux châtelains et baillis de chaque mandement d'envoyer leurs hommes travailler aux fortifications de Bourg. Les charpentiers de la ville furent tous requis et employés à confectionner des moulins à bras. On mit en batterie les canons de la ville sur les bastions de la Halle, de la Cras, de Saint-François et de Bourgneuf. Les milices de Bresse, formant quatre régiments, sous la conduite de Hugues de Ridal, châtelain de Chalamont, l'arrière-ban du Bugey sous celle de Charles-Emmanuel de Seyturier, baron de Cornod.